Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DDCT 158 - DASES - DAE - DJS - DASCO - DAC - DFPE - DPSP Avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec 26 associations dans les quartiers populaires.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-1 et suivants ;

Vu le Contrat de ville 2015-2020 voté le 16 mars 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 31 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 5 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 9 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Un avenant est passé aux conventions pluriannuelles d'objectifs pour prolonger leur durée d'un an, avec les 26 associations suivantes : Accueil Laghouat, Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (ACORT), Association d'accompagnement global contre l'exclusion (ADAGE), Association de médiation interculturelle (AMI), Association de Prévention du Site de la Villette (APSV), Association pour la formation et l'intégration des familles (AFIF), Africultures, Association pour la prévention, l'accueil, le soutien et l'orientation (APASO), Ateliers du chaudron, Ateliers pluriculturels, Atouts Cours, Centre d'aide, d'interaction et de recherche ethno-psychologique (CAIREP), Centre Alpha Choisy, Courant d'air frais, Culture 2 +, Esprit, savoir, sport et équité (ESSE), Extramuros, Korhom, La Compagnie Varsorio, Le Moulin, Les petits riens, Macao écriture, Ma plume est à vous, Projets 19, Quartier libre XI, Régie de quartier.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO